

# janvier

dimanche 9 Voeux de la municipalité  
vendredi 14 Prix cantonal «maisons fleuries» à Putteltange-aux-Lacs

# fevrier



dimanche 20 Carnaval des enfants (FIT-MOUV)  
du 21 au 25 Semaine Rémering'Jeux

# mars

mercredi 2 Concert Jean-Claude Gianadda à l'église  
dimanche 20 Repas paroissial  
lundi 21 Conférence : la sécurité des séniors  
samedi 26 Carnaval des adultes (FIT-MOUV)  
lundi 28 Don du sang

# avril



mardi 12 Dotation Multiflux au foyer socio-éducatif  
jeudi 14 Alevinage avec l'école (180 000 alevins)  
vendredi 15 Nettoyage du village (école, parents, associations)  
dimanche 17 Régate de printemps (Segelclub)  
dimanche 24 Pâques et arrivée d'un couple de cigognes  
samedi 30 Nettoyage des abords de l'étang

# mai

dimanche 8 Commémoration monument aux morts  
du 13 au 15 Enduro carpes (pêche de nuit)  
dimanche 22 Première Communion

# juin



jeudi 2 Marche populaire (arbos) à Hilsprich  
du 3 au 5 Enduro carpes (pêche de nuit)  
dimanche 5 Fête paroissiale du secteur à Grundviller  
du 11 au 13 Initiation voile (Segelclub)  
du 17 au 18 Enduro silures (APEM)  
samedi 18 Commémoration de la bataille du 14 juin 1940  
dimanche 19 Fête de la musique (APE + école) au FSE  
mercredi 22 Fête de fin d'année Accueil périscolaire «Les Cigogneaux»



# décembre

dimanche 4 Alevinage  
Sainte Barbe  
Saint Nicolas à l'école  
avec son âne Caramel

# juillet



du 1er au 3 Enduro carpes (pêche de nuit)  
samedi 2 Jury maisons fleuries  
samedi 2 Animation au CPA groupe «Le gang barrow»  
samedi 9 Festivités et feu d'artifice au CPA - Retraite aux flambeaux  
jeudi 14 Festivités pour tous au FSE  
samedi 16 Concours de boules à l'étang  
mardi 19 Conférence sur la Ligne Maginot Aquatique au CPA de 17h à 18h, M. Keuer  
jeudi 21 Visite de la Ligne Maginot Aquatique de Rémering  
vendredi 22 Animation au CPA DJ KAMMY  
samedi 23 Initiation pêche pour enfants (APEM + ALEM)  
dimanche 24 Concours de pêche adultes (APEM)

# août

lundi 1er Don du sang  
du 5 au 7 Enduro carpes (pêche de nuit)  
samedi 6 Animation au CPA magicien + DJ BORIS  
jeudi 11 Spectacle de la Sarre à Contes (Cour de l'école)  
du 13 au 14 Régate des 5 lacs (Segelclub)  
samedi 20 Concours de boules à l'étang  
dimanche 28 Fête des fruits (arbos)

# septembre

dimanche 4 Régate d'automne (Segelclub)  
du 9 au 11 Enduro carpes (pêche de nuit)  
du 16 au 18 Enduro silures (APEM)  
dimanche 18 Marche des Senteurs à Diffembach les Putteltange  
dimanche 18 Portes ouvertes Ecurie d'Eole  
du 30 au 2 Enduro carpes (pêche de nuit)

# octobre

samedi 8 Défilé de véhicules US  
dimanche 10 Kirb Régate de la «soupe aux lentilles» (Segelclub)  
samedi 22 Remise de prix «Maisons fleuries»

# novembre

mardi 15 Ramassage des objets encombrants  
Sainte Cécile de la chorale  
dimanche 28 Repas des séniors

# REM' MAG

Magazine d'information de Rémering lès Putteltange



ÉDITION JUIN 2011

N. Vigoureux



# PELE-MELE 2010



HOMMAGE AU CAPORAL BERTHET



FÊTE NATIONALE



ANNIVERSAIRE 1939



FÊTE DES SEIGNEURS



MAISON FLEURIES



centre aéré aux cigogneaux



LA SARRE À CONTES



ATELIER ALIMENTATION

Rémeringeois, Rémeringeois,

*Arrivés déjà à mi-mandat, nous avons le plaisir de vous présenter notre 3e REM'MAG, magazine d'information, riche en lectures et intéressant votre vie quotidienne.*

*L'équipe municipale et moi-même sommes heureux d'avoir réalisé de nombreux projets en trois ans, signe de l'amélioration du cadre de vie de notre village. Nous souhaitons continuer sur cette lancée en espérant que les moyens accordés par l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général cessent de décroître, crainte partagée par de nombreuses collectivités. Félicitations donc à mes adjoints, aux membres du Conseil Municipal ainsi qu'au personnel communal pour leur investissement à la cause publique. Ils permettent ainsi à tous de se sentir heureux d'habiter à REMERING LES PUTTELANGE.*

*L'année 2010 a été bien remplie avec la réfection du toit de notre église qui a fêté ses 50 ans, la rénovation des allées droites du cimetière, l'installation de régulateurs variateurs sur l'éclairage public, l'installation de cinémomètres, ainsi que d'autres actions et travaux qui améliorent le quotidien.*

*Le milieu associatif reste dynamique dans notre commune avec la relance de l'Association des Parents d'Elèves intégrant de nouveaux habitants, avec la création d'un atelier «gym douce» pour les seniors au sein de Fit-Mouv' et bien d'autres projets encore. Merci à ces acteurs bénévoles qui s'impliquent à REMERING LES PUTTELANGE et qui ne cessent d'animer notre village.*

*Les perspectives essentielles pour l'année 2011 sont les suivantes: outre la rénovation de l'allée centrale et des allées gauches du cimetière, ainsi que la mise en place d'un espace cinéraire, nous allons aussi nous concentrer sur la mise aux normes de la gestion du cimetière et des concessions. Il semble important d'appréhender plus en profondeur la problématique funéraire et de ne pas laisser ce souci aux générations futures. Au niveau des espaces verts, nous avons décidé de pratiquer une gestion raisonnée, c'est-à-dire plus d'espaces fleuris et de paillages pour limiter les tontes et supprimer l'usage de pesticides. Vous pourrez découvrir dans ce magazine les projets en cours et à venir.*

*Je remercie tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce REM'MAG édition Mai 2011.*

*La crise semble doucement s'estomper, espérons que l'économie redémarre franchement et que tout le monde y trouve son compte avec un avenir meilleur.*

*Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances d'été 2011, sous un soleil radieux évidemment.*

*Votre dévoué Maire,  
Jean-Luc ECHIVARD*

### **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

LUNDI 9 h / 11 h 30  
MARDI 17 h / 19 h  
JEUDI 9 h / 11 h 30  
VENDREDI 9 h / 11 h 30

**Permanence du Maire**  
MARDI 17 h / 19 h  
et sur rendez-vous

**Permanence de la  
première Adjointe**  
LUNDI 9 h 30 / 11 h  
et sur rendez-vous

### **SOMMAIRE**

Couverture

\*Peinture de Nadine  
Vigouroux.  
\*Souvenirs de 2010.

1. Editorial / Sommaire
2. En bref
4. Projets
5. Numéros utiles
6. Budgets / Subventions
8. Centre de Plein Air
10. L'école du village
12. Périscolaire
14. Sapeurs-pompier
16. Associations
23. Culture / Fêtes
29. Portrait
30. Ecologie
32. Sarre à Contes
33. Le CLIC
34. Violences conjugales
35. Sécurité des seniors
36. Météo
38. C'est quoi le SCOTT ?
40. Etat civil

Couverture  
Souvenirs de 2010  
(suite)  
Agenda 2011



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA  
MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE  
SARREGUEMINES

COMMUNE DE  
RÉMERING-LÈS-  
PUTTELANGE

25, Rue Saint-Jean  
57510 RÉMERING-LÈS-  
PUTTELANGE  
Commune Sinistrée arrêté minist.  
31/08/1945  
Tél 03 87 09 42 60  
Fax 03 87 09 56 11  
mairie.remering-les-puttelange@  
wanadoo.fr  
<http://www.aveniremering.fr>



# En Bref

## Enveloppes pré-timbrées :

Suite au succès de la première édition, un nouveau tirage de l'enveloppe pré-timbrée a été réalisé par M. Emmanuel STRICHER, directeur de l'Agence Postale de Puttelage aux Lacs.

Vous pouvez-vous procurer cette enveloppe à la poste de Sarralbe, de Puttelage et à la boulangerie du village, chez Francine.

## Commande et vente de bois :

Les commandes de bois de chauffage mis en stères sont toujours à faire avant le 31 décembre de chaque année pour une livraison au printemps suivant.

Une vente aux enchères de fonds de coupe et de bois de chauffage aura lieu en automne.

## Concours des maisons fleuries :

Au niveau départemental, la clôture des inscriptions pour les particuliers est fixée au 31 juillet 2011. Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le site [www.jefleurisla moselle.com](http://www.jefleurisla moselle.com) ou sur un carton d'inscription à retirer en mairie.

Au niveau communal, les personnes qui veulent participer au concours des maisons fleuries pour la première fois peuvent venir s'inscrire en mairie avant le 1er juin de chaque année.

## Règlement de pêche :

Un nouveau règlement de pêche a été réalisé et est disponible au bureau du centre de plein air. Il existe une version française et une version allemande, pour information.

## Festivités du 14 juillet 2011 :

L'organisation des festivités prend forme. Le feu d'artifice aura lieu le samedi 9 juillet 2011 à 23 heures à l'étang. Il y aura une retraite aux flambeaux animée (départ du parvis de l'église).

Vous serez informés ultérieurement du programme détaillé de ces deux journées.

## Carrefour des RD156d, 174l et RD656 :

Bien que cela fasse plus d'un an qu'aucun accident n'ait été constaté à ce carrefour, nous appelons les citoyens à beaucoup de prudence et de vigilance car cet endroit est et restera toujours dangereux du fait de la configuration des lieux. La commune n'a pas la compétence dans ce dossier qui est du ressort du département et de l'Etat, mais nous essayons de faire avancer les choses (voir le REM'MAG de mai 2010). Dernière information, en date du 25 janvier 2011, Madame la sous-préfète annonçait qu'aucune décision favorable émanant de Paris n'a encore été prise dans la mise en place d'un radar automatique au carrefour. Celui-ci est notamment étudié par rapport aux priorités nationales.

## Service télérelevé gratuit :

Tous les abonnés de Véolia-eau recevront au cours du mois de juillet, avec leur facture, une plaquette de présentation du nouveau service de télérelevé (service gratuit).

Les avantages sont les suivants.

- Une meilleure surveillance :
  - détection rapide des consommations anormales (signalement soit par e-mail, soit par SMS, soit par courrier pour les personnes n'ayant pas Internet).
- Un meilleur service :
  - absence de dérangement lors des relevés
  - chaque facture correspond au volume réellement consommé.
- Un service personnalisé sur Internet
  - suivi quotidien et historique de votre consommation
  - paramétrage de vos propres alarmes
  - alerte par e-mail ou SMS.

## Elaboration du profil de vulnérabilité des eaux de baignade de l'étang des Marais :

C'est une nouvelle exigence réglementaire européenne sur l'évolution du classement des plages basé sur la qualité de l'eau. Ce profil a été réalisé par l'IRH de Nancy qui a rendu fin 2010 un diagnostic des risques de pollutions des eaux de baignade avec l'élaboration d'un plan de prévention et de gestion des risques sanitaires. Les eaux de l'étang des Marais ont été classées dans la catégorie «Bonne» des nouvelles classes de qualité (directive européenne 2006/7/CE).

## Plan de désherbage :

Suite au plan de désherbage communal réalisé par la FREDOM (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), la commune a changé ses pratiques de désherbage pour atteindre un objectif de propreté en supprimant l'usage des pesticides. Nous avons mis les priorités sur le paillage, les espaces fleuris, la régénérescence des haies et sur le désherbage mécanique et non thermique (lire la rubrique Ecologie).

## Rubrique GUIDES - BROCHURES :

Des guides et brochures sur la Ligne Maginot Aquatique, le tourisme en Moselle, les pistes cyclables,... sont disponibles à la mairie. Mais pour éviter l'utilisation encore trop importante du support papier, une version numérique a été créée et peut être consultée dans la nouvelle rubrique «GUIDES-BROCHURES» de la partie gauche de la page d'accueil du site de la commune:

[www.aveniremering.fr](http://www.aveniremering.fr)

## Information Sydème :

Le nouveau site Internet du Sydème propose un accès direct au tri multifix. Les consignes de tri multifix sont présentées de manière claire et ludique. Cette page est consultable sur le site internet [www.sydeme.fr](http://www.sydeme.fr) en cliquant sur l'icône en bas à droite. Vous pouvez aussi consulter le REM'MAG de mai 2010.

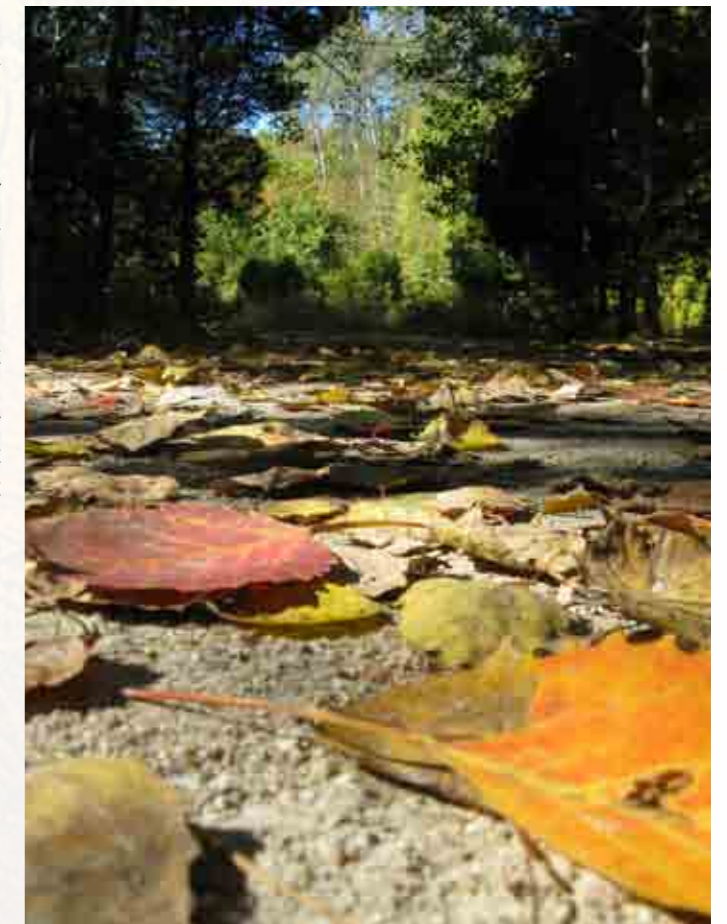
## Quelques rappels :

- ♣ Bien trier vos déchets dans les bons sacs !
- ♣ Bien fermer vos sacs à double noeud !
- ♣ Aplatir vos bouteilles dans le sens de la longueur ainsi que les briques et cartonnettes !
- ♣ Sacs ni trop pleins, ni trop vides !
- ♣ Pas de déchets en vrac dans les bacs et pas de sacs à côté des bacs !
- ♣ Le verre se recycle dans les containers prévus à cet effet, ainsi que le papier !

## Excréments canins :

Lorsque votre animal fait ses besoins dans votre propriété privée, vous ramassez ses excréments pour ne pas marcher dedans et par propreté. Il est souhaitable de faire de même dès que vous vous promenez avec votre chien à l'extérieur. De nombreuses plaintes ont été déposées en mairie car on retrouve des crottes devant chez soi, sur les bandes d'herbe longeant les propriétés, autour des abribus, dans la ruelle «Gässel» (ruelle entre la rue de l'Ecole et l'Eglise), dans les cours des écoles, sur le multisports, sur la place du monument aux morts, et bien d'autres endroits encore.

Il a été mis en place des distributeurs de sachets (en face de l'école, à côté du foyer socio-éducatif et près du 71 rue Principale) pour vous faciliter la tâche. Ayez donc le réflexe d'avoir un ou deux sachets sur vous dès que vous promenez votre chien. Participez à la propreté de votre village et soyez ainsi de bons citoyens. Il serait regrettable d'en venir à verbaliser. Comptant sur vous, nous vous souhaitons d'agréables promenades avec votre animal de compagnie.





# PROJETS

## Le cimetière

Après la rénovation des murs d'enceinte du cimetière, l'agrandissement du parking et la réhabilitation des allées se situant à droite en entrant, nous allons engager la réhabilitation dans la partie gauche. Notre objectif, avec ces derniers travaux, est de ré-uniformiser et de sécuriser ce lieu de recueillement. Nous attendons des aides de l'Etat, du Conseil Général et d'un député.

Parallèlement nous allons réaliser un espace cinéraire. Celui-ci comportera un jardin du souvenir (espace de dispersion des cendres à usage gratuit), un jardin cinéraire (pour déposer les urnes dans des cuves enterrées) et un columbarium (construction hors sol permettant de déposer les urnes funéraires des personnes incinérées). Nous prévoyons aussi d'intégrer dans le cimetière un ossuaire et des tombes sur lesquelles les handicapés en fauteuil roulant pourront se recueillir, conformément à la loi 2005-102 du 11 février 2005 sur l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite.

Autre gros projet, celui de la gestion du cimetière avec l'aide d'un bureau d'étude, pour appréhender plus en profondeur la problématique funéraire et ne pas laisser ce souci aux générations futures. Ce travail s'effectuera en plusieurs étapes :

- Recenser géographiquement le cimetière pour permettre de connaître les possibilités de restauration, de réorganisation et d'intégrer ainsi les projets ci-dessus.

- Vérifier les concessions. Cette étape consiste à réaliser l'intégration des données des concessions dans le programme de recensement (le croisement des informations de la concession et du recensement terrain produira un document complet sécurisant).

- Mettre en place sous un logiciel toutes les données de recensement citées ci-dessus ainsi que le plan pour exploiter et gérer toutes les informations d'inhumation et de concession du cimetière.

- Mettre en place des procédures de reprise des tombes, avec le soutien administratif et juridique du bureau d'étude.

Le 2ème objectif est de procéder à la reprise des tombes en état d'abandon au cimetière, procédure qui durera environ 3 ans et qui permettra de récupérer une trentaine d'emplacements et évitera ainsi la création d'un nouveau cimetière beaucoup plus onéreux.

Un nouveau «règlement intérieur du cimetière» sera aussi mis en place. Celui-ci sera affiché, ainsi que le plan détaillé des différents emplacements, dans l'enceinte du cimetière.

## Le local matériel des arboriculteurs

Vu la vétusté du local, celui-ci va être arraché et un nouveau verra le jour, au même emplacement. Il sera plus grand et plus pratique pour ranger le matériel. Il sera desservi en eau, en électricité et par le tout-à-l'égout. Les matériaux seront financés par la commune et le travail sera réalisé par les membres de l'association des arboriculteurs.

## La cour de l'école maternelle

Les jeux en bois, dans la cour de l'école maternelle, n'étant plus conformes, ont été démontés. Ils seront remplacés par des structures conformes à la législation et seront adaptés aux tout petits. Ils seront accessibles aux élèves de l'école maternelle pendant les horaires scolaires et aux parents avec leurs enfants en dehors des horaires sco-

laire. Deux bancs seront installés pour permettre aux adultes de surveiller les petits, confortablement assis. Une poubelle sera aussi présente pour laisser ce lieu de jeux, de partage et de convivialité, propre.

## Club house des footballeurs

Le gros œuvre du bâtiment étant terminé, les membres de l'Union Sportive Grundviller-Rémering effectuent les finitions intérieures (isolation, cloisons, électricité, faux plafond, plomberie, carrelage, etc.). Les matériaux sont financés par la commune. Si tout se passe bien, le club house sera opérationnel à l'automne.

## Les trottoirs manquants

La troisième tranche consistera à réaliser les trottoirs manquants à la sortie du village en direction de Hilsprich.



# NUMEROS UTILES

## Ma brigade de gendarmerie:

03 87 09 60 09

## Carte de crédit perdue ou volée :

08 92 70 57 05

## Opposition chéquier:

08 92 68 32 08

## Info escroqueries :

08 11 02 02 17

## Téléphone portable perdu ou volé :

SFR 1023  
ORANGE 08 00 10 07 40  
BOUYGUES 08 00 29 10 00

Mairie: 03 87 09 42 60  
fax: 03 87 09 56 11

Camping municipal: 03 87 09 62 35  
fax: 03 87 02 44 34

Ecole élémentaire: 03 87 09 40 83

Ecole maternelle: 03 87 09 69 06

Périscolaire: 03 87 28 92 43

Périscolaire port: 06 23 45 57 40

Presbytère: 03 87 02 69 01

La Poste: 36 31

Gaz de France (serv. dépannage): 08 10 43 30 57

EDF (serv. dépannage): 08 10 33 30 57

France Télécom (dépannage): 10 13

VEOLIA EAU (astreinte): 08 10 46 34 63

Crédit Mutuel: 08 20 89 05 17

## Police / gendarmerie : 17

SAMU : 15

POMPIERS : 18

APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112

Accueil sans abri : 115

Allo Enfance maltraitée : 119

Croix Rouge Ecoute : 0800 858 858  
(appel gratuit d'un poste fixe)

Drogue, alcool, tabac Infos Service : 113

Ecoute Cancer : 0810 810 821  
(prix d'un appel local d'un poste fixe)

Hépatites Info Service : 0800 845 800  
(prix d'un appel local d'un poste fixe)

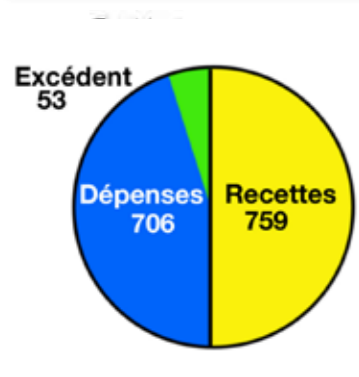
Sida Info Service : 0800 840 800  
(appel gratuit d'un poste fixe)



# LES BUDGETS ET FINANCES DE LA COMMUNE

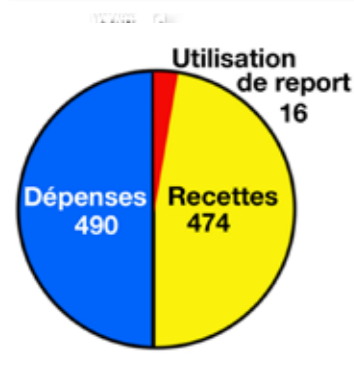
Le compte administratif, qui retrace le fonctionnement financier au cours d'une année écoulée, s'est présenté comme ci-dessous pour nos trois sections budgétaires :

## Budget général de la commune (en milliers d'euros) :



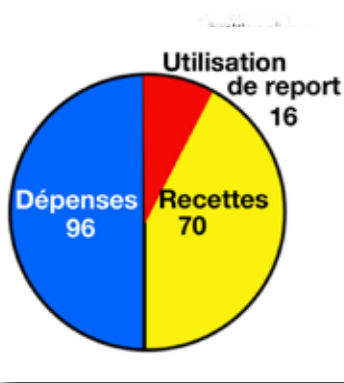
L'excédent de recettes sur les dépenses permet d'aider à financer l'investissement.

## Centre de Plein-Air :



L'année 2010 a connu un léger déficit, essentiellement dû aux conditions climatiques difficiles de la période juillet-août.

## Assainissement :



La mise en conformité de notre assainissement engendre des dépenses supplémentaires. La redevance a été revue en 2010, mais les recettes supplémentaires ne seront effectives qu'en 2011.

# Les grandes lignes de la gestion budgétaire pour 2011 sont les suivantes :

## La fiscalité communale n'augmentera pas

Le conseil municipal a décidé de reconduire les taux communaux des trois taxes (habitation, foncier bâti et non-bâti), sans augmentation, conformément à l'engagement pris envers les habitants.

La taxe professionnelle ayant été supprimée par le gouvernement, la Commune bénéficie d'un versement de compensation, s'inscrivant dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale.

Le conseil rappelle que cette réforme se traduira principalement par le transfert du taux départemental de la taxe d'habitation vers le bloc communal, et doit donc conduire en 2011, à base égale, à une imposition communale et départementale sans augmentation pour le contribuable.

Compte tenu du transfert partiel des taux départementaux vers les taux communaux, sont ainsi fixés pour l'année 2011 : taxe d'habitation 15,40 %, taxe foncière bâti 7,19 %, taxe foncière non bâti 33,79%.

## La dette communale est en diminution

Ainsi en 2010, de même que dans le budget 2011, notre commune n'a pas eu recours à l'emprunt pour mener à bien ses programmes d'investissements pour le futur.

L'encours de la dette communale s'élève au 31/12/2010 à 423 € par habitant, contre 496 € en moyenne par habitant au niveau du département de la Moselle.

En plus des capacités d'autofinancement générées par les excédents de fonctionnement, vos élus se mobilisent à chaque projet pour obtenir les meilleures subventions, venant réduire substantiellement le coût final des investissements.



# Voici le point sur les subventions obtenues en 2010 :

## . Toit de l'église : coût de 148.765 € HT

52.067 € de subvention du Conseil Général de la Moselle au titre du Contrat Patrimoine  
16.462 € suite à la revente du cuivre de l'ancien toit

*Soit au total 46% du projet subventionné.*

**Pour information : afin d'éviter les coûts supplémentaires (entre 14.000 et 22.000 €) concernant la mise en place et le suivi du chantier par un architecte, la municipalité a assuré elle-même la maîtrise d'œuvre.**

## . Allées droites du cimetière : coût de 59.177 € HT

18.562 € de subvention du Conseil Général de la Moselle  
11.520 € de subvention de l'Etat

*Soit au total 50% du projet subventionné*

## . Plan de zonage d'assainissement : coût de 21.285 € HT

14.910 € de subvention de l'Agence de l'Eau

*Soit au total 70% du projet subventionné*

## . Etude de la vulnérabilité des eaux de baignade : coût de 3.400 € HT

1.700 € de subvention de l'Agence de l'Eau

*Soit au total 50% du projet subventionné*

## . Acquisition d'un nouveau tracteur : coût de 33.000 € HT

4.000 € de subvention du Sénateur Jean-Marc TODESCHINI

## . Mise en place du périscolaire : coût de 24.442 € HT

10.943 € de subvention de la CAF

*Soit au total 45% du projet subventionné*





# Le Centre de Plein Air.

Le Centre de Plein Air  
saison 2011

Comme chaque début de saison, le centre de plein air « reprend vie », ce qui se traduit par une effervescence toute printanière car nos campeurs sont de retour. Ils attendaient d'ailleurs avec impatience d'avoir l'eau et l'électricité, qui exceptionnellement cette année, ont été mis en service avec une semaine d'avance (la date officielle d'ouverture pour le camping de type résidentiel est le 15 avril).

Toutefois la saison basse n'a pas été de tout repos, car nous poursuivons la campagne de remise en valeur de notre camping et cela se traduit fréquemment par la remise en état de terrains occupés par des constructions non-conformes aux règles d'urbanisme ou laissées à l'abandon par des clients peu scrupuleux. Cette tâche est certes difficile, mais préservera l'avenir de notre centre de plein air.

Contrairement aux idées reçues notre camping n'est pas sur le déclin, pour preuve les chiffres de fréquentation 2010 qui malgré une météo moins favorable à la mi juillet, ont été à peine inférieurs aux prévisions. D'ailleurs les réservations des huttes sont déjà ouvertes et le mois de juillet affiche quasiment complet, ce qui augure d'une saison prometteuse en terme de fréquentation. Ceci nous conforte dans l'idée qu'une évolution de notre camping est nécessaire et nous œuvrons d'ailleurs dans ce sens, car dès cette année, nous débutons un programme d'animation estivale

(quelques dates sont déjà fixées, vous les retrouverez en fin du magazine) et cela en collaboration avec notre nouveau gestionnaire, M. Boris Christmann. D'autres projets sont à l'étude et plus particulièrement en terme d'hébergement et de camping de passage (Mobil home, HLL et accueil de camping-cars ...).

A propos d'investissements, cette année verra le remplacement des 2 barrières du péage qui étaient défectueuses, ainsi que de l'aire de jeu du côté de la plage (derrière le poste de secours), que nous avons décidé de démonter en raison de sa dangerosité.

Je rappelle que l'accès au site est libre pour tous les habitants de Remering les Puttelange et qu'ils peuvent en profiter au même titre que nos campeurs. Nous comptons d'ailleurs sur votre présence pour favoriser les échanges culturels et créer des liens plus humains, lors des beaux jours, que ceux peut-être plus « artificiels » que semblent procurer les nouveaux réseaux sociaux !

## Bonnes vacances et bon séjour parmi nous.

**P.S.** une réflexion est lancée pour trouver un nouveau nom ainsi qu'un logo pour notre camping, en effet le nom actuel « des Marais » n'est pas vraiment représentatif ni avantageux. Si vous avez des idées et des talents en graphisme soumettez nous votre proposition et passez à la postérité dans l'histoire de votre village et du camping.





# L'ECOLE

Quand on parle de l'école, certains pensent : élèves ; enseignants «maître – maîtresse» ; ... les personnes qui y travaillent...

D'autres imaginent : les bâtiments; les salles de classe ; la cour.... Les locaux !

Et encore d'autres : enseignement ; éducation ; matières en tout genre.

Pour beaucoup de personnes toute cette vie et cette jeunesse qui y séjournent, est une grande richesse, l'école participe à faire vivre une commune, l'école est bâtiment, l'école est ce public accueilli, l'école comme un lieu de vie, d'éducation, de socialisation et de citoyenneté.

Une municipalité se doit de soutenir l'école, l'équipe enseignante, les élèves, le personnel qui y travaille.

Soutenir, c'est être présent aux conseils d'écologie, c'est valoriser le travail pédagogique de l'équipe enseignante, c'est montrer de l'intérêt pour les projets élaborés, c'est œuvrer ensemble dans la même direction en partenariat dans la discussion et les échanges. C'est aussi soutenir financièrement et matériellement l'ensemble de la vie scolaire, investir pour l'avenir, et les enfants sont l'avenir d'un village, d'une communauté.

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des travaux réalisés à l'école et la liste de tous les achats effectués depuis l'élection de la nouvelle équipe municipale, il y a 3 ans.

Petit bilan de mi-parcours !

## 2008

(à partir du mois de mars)

### TRAVAUX :

- installation d'un radiateur dans la salle des ordinateurs
- étanchéité du préau (cours élémentaire)
- peinture extérieure des bâtiments maternelle

### ACHATS A LA MATERNELLE

- 2 stores, salle de classe de Brigitte MEYER
- Couchettes et protection couchettes pour la sieste des petits
- 1 table et 8 chaises, salle de classe de Brigitte MEYER

### ACHATS A L'ECOLE ELEMENTAIRE :

- stores dans la salle de classe du CP et un tableau blanc
- mobilier (chaises et tables), classe CE

### AUTRES ACHATS :

- un costume de St Nicolas
- une imprimante
- des tapis d'entrée pour chaque porte, bâtiment maternelle
- un chauffe-eau

## 2009

### TRAVAUX :

- peinture extérieure des bâtiments, école élémentaire
- restauration des supports à crochets (couloirs maternelle)
- bac à sable, cour de l'école maternelle déplacé dans un endroit ombragé, plus pose d'un nouveau couvercle
- mise en place d'un caisson pour y installer le nouveau four (coin cuisine)
- installation d'une ligne Internet, bâtiment de la maternelle
- mise aux normes des circuits électriques à l'école maternelle
- dans la cour de la maternelle, installation d'un cabanon pour le stockage des jouets d'extérieur

### ACHATS A L'ECOLE MATERNELLE :

- crochets dans les deux couloirs
- des bancs en bois dans les deux couloirs

### ACHATS COIN CUISINE A COTE DE LA SALLE DE JEUX :

- un four
- un réfrigérateur
- un meuble de rangement
- une table et 6 chaises

### ACHATS LOCAL RANGEMENT A COTE DE LA SALLE DE JEUX :

- étagères de stockage

### AUTRES ACHATS :

- de petites armoires ont été installées pour ranger, à l'abri des regards et non accessibles, des produits dangereux
- des portes vélo / rangement supplémentaires à l'extérieur de la cour
- mobilier, combimousse, un tapis, un bac de rangement de livres, une claustra anti-bruit, dans la salle de jeux pour l'accueil périscolaire du

- matin
- dans la salle de jeux, des tapis de réception pour la structure en bois, une tablette pour poser le lecteur CD
- des poubelles pour le tri sélectif
- des produits désinfectants pour chaque salle de classe

## 2010

### TRAVAUX :

- installation d'un tableau blanc interactif dans le cadre du projet «L'école numérique rurale»
- mise aux normes du réseau électrique dans tous les bâtiments du groupe scolaire
- vérification des portes d'accès bâtiment de la maternelle

### ACHATS A L'ECOLE MATERNELLE :

- pour les deux salles de classe, achat d'un nouveau tapis et d'un pouf
- fauteuils ergonomiques pour le personnel ATSEM, école maternelle

### ACHATS A L'ECOLE ELEMENTAIRE :

- pour l'école, achat du tableau blanc interactif et de 10 ordinateurs portables, subventionnés à 80% dans le cadre du projet l'école numérique rurale pour lequel la commune de REMERING LES PUTTELANGE a été retenue
- stores dans la salle de classe du CE à coté du préau
- fauteuils de bureau pour chaque enseignant

### AUTRES ACHATS :

- stores à la salle de jeux

## 2011

### TRAVAUX REALISES / EN COURS :

- espaces de jeux dans la cour de l'école maternelle
- réfection du plateau macadam dans la cour de l'école maternelle
- peinture dans le couloir de l'école maternelle de Sylvie BOYON
- peinture dans les sanitaires de l'école maternelle
- élaboration d'un organigramme pour une nouvelle dotation de clés pour l'ensemble des bâtiments du groupe scolaire
- les anciens jeux en bois ont été enlevés pour des raisons de sécurité (cour maternelle)
- les panneaux de basket ont été évacués pour des raisons de sécurité (cour maternelle)

### ACHATS EN COURS :

- stores pour la salle de classe CE
- stores pour la salle des ordinateurs
- étagères pour la salle de classe du CE à coté du préau
- aménagement urbain dans la cour de l'école élémentaire
- nouveaux jeux, bancs et poubelle, cour de la maternelle
- mobilier, tables et chaises, dans la salle de classe du CE à coté du préau

### EN CE QUI CONCERNE LES PROJETS A L'INITIATIVE DE LA COMMUNE

- mise en place d'une après-midi «Nettoyage au village» au printemps, en partenariat avec l'équipe enseignante et l'Association des Parents d'Elèves (APE)
- organisation d'une sortie au Centre de Tri Ste Fontaine (Multi-flux)
- venue de St Nicolas à l'école, organisation d'un accueil et d'un goûter pour les enfants non scolarisés avec l'aide de l'Association des Parents d'Elèves (APE)

- semaine «Rémering'Jeux», un beau succès, une semaine dédiée à la culture, au ludique à destination de toutes les classes de l'école
- cadeaux remis aux élèves du CM2 passant en 6e
- commémorations nationales : 11 novembre, 8 mai, 14 juillet, invitation des élèves et de leurs parents à participer par leur présence et leurs chants à notre devoir de mémoire collective
- visite des élèves de l'exposition sur l'évacuation de 1939
- élections des délégués de classe du CM à la Mairie, dans la même situation que les vrais électeurs (mise en place des isolements, urne, liste d'émargement, carte d'électeur)
- mise en place d'un nid de cigognes à l'entrée du village, sensibilisation et découverte de ce qu'est et comment vit une cigogne. Travail en partenariat avec l'ONF. Contribution des enfants à la confection du nid (Arrivée d'un couple de cigogne le 24/04/2011, le Dimanche de Pâques)

-pour le 14 juillet, remise officielle de chocolat aux enfants par la municipalité avec discours et goûter offert

Vous trouverez également un tableau récapitulatif de ces dix dernières années avec l'évolution du budget communal dédié à l'école.

Le budget fonctionnement concerne tout ce qui est achat de fournitures, petit matériel, fichiers... Le budget transport concerne les sorties (hors piscine), avant mars 2008, les sorties sur proposition de la directrice étaient accordées ou non par le Maire. Après mars 2008, une nouvelle commission Vie Scolaire a vu le jour avec Chantal TOUSCH, Jean-Jacques LINDEN et Jeannine QUODBACH, et il a été décidé d'attribuer une certaine somme pour les sorties à l'équipe enseignante et c'est elle qui fait depuis le choix des sorties en fonction de leurs projets scolaires, cette somme a été réévaluée depuis l'ouverture de la nouvelle classe.

Vous pourrez constater les efforts réels et financiers ces trois dernières années en direction de l'école au sens large du terme. C'est un choix politique et financier de l'équipe municipale, c'est un investissement conséquent de la commune et un engagement sans faille de la commission Vie Scolaire que je remercie grandement.

**Jeannine QUODBACH**  
1ère Adjointe au Maire  
en charge des Affaires Scolaires

«Celui qui ouvre une porte d'école, ferme une prison»  
Citation de Victor Hugo vers 1847

Années	Sommes allouées		Sommes dépensées			
	Fonctionnement	Transport	Autre	Fonctionnement	Transport	Autre
2001	3 963,67			4 057,67	609,79	
2002	4 000,00			3 789,86	500,00	
2003	4 000,00			3 961,99	180,00	
2004	4 000,00			4 128,93	921,00	
2005	4 000,00			4 159,33	392,14	
2006	3 850,00			3 847,12	599,77	
2007	4 000,00			3 989,38	1 348,02	
2008	4 000,00	1 500,00		3 957,71	1 472,48	
2009	4 300,00	1 500,00		4 437,99	1 135,63	Equitation
2010	4 600,00	2 000,00		4 376,33	1 760,00	510,00 *
2011	4 600,00	2 000,00				630,00 *

\*Prise en charge par la commune de cette activité pour l'ensemble des élèves du CE







# les Cigogneaux

Après une année 2009/2010 de lancement et de prise de repères, l'accueil périscolaire "Les Cigogneaux" situé au FSE 25 rue Saint-Jean à Rémering-lès-Puttelange fonctionnant en période scolaire ainsi que les Mercredis "récréatifs", continue de se développer grâce à la mise en place d'un accueil de loisirs pendant une semaine durant les congés scolaires d'octobre, mars et mai.

En effet, pour l'année 2010/2011, la commune ainsi que ses partenaires, l'Opal gestionnaire du périscolaire, la CAF, ont décidé l'ouverture du centre en période de vacances scolaires.

A travers divers thèmes abordés comme "Halloween" en octobre, "Carnaval" en mars et "Les Cigogneaux dans les étoiles" en mai, les enfants ont participé à diverses activités : des chasses aux trésors, des bricolages, des débats-forums, une sortie au parc de Sainte-Croix, une cavalcade dans le village, une visite à la ferme pédagogique, en plus d'une rencontre avec les pompiers professionnels de Sarreguemines.

Les enfants des « Cigogneaux » ont également participé activement à la semaine « Rémering jeux » fin février, semaine d'animation organisée par la municipalité.

Le projet "Les Incorruptibles", prend aussi une place importante dans les actions du périscolaire. Ce prix national de littérature jeunesse est un geste citoyen par l'organisation d'un vote officiel et des résultats nationaux courant juin.

A souligner le succès des mercredis anniversaires depuis le mois de Janvier 2011, qui est l'occasion pour les enfants, de fêter leur anniversaire chez les Cigogneaux avec leurs copains.

Cette animation a lieu un mercredi par mois, inscription à l'avance.

En résumé, une année chargée en projets et en nouveautés que les Cigogneaux ont vécue!

Le projet pédagogique 2010/2011 de la structure est centré sur la musique comme prétexte à l'ouverture à diverses cultures. Cette découverte est proposée par le biais d'animations aussi bien en temps périscolaire que les mercredis. Par exemple, le lundi est consacré à un atelier musique où les enfants peuvent jouer des percussions, c'est l'atelier « Musica Africa ».

Des thèmes mensuels sont proposés comme le moyen-âge, la ferme, les Indiens, le cirque etc. C'est l'occasion d'initier les enfants à différents courants musicaux qui se rapportent au thème. Pour l'année 2011/2012, le projet pédagogique sera centré sur l'élaboration d'un journal des « Cigogneaux », mise en place d'un service de rédaction, photographie, diverses rubriques propres aux enfants et à leurs envies, leurs besoins de s'exprimer, humeurs... En somme un magazine où les enfants auront toute la place de dire, de se faire entendre et comprendre !

Avec une année au périscolaire chargée en événements comme ceux vécus par les enfants du centre, gageons que l'année 2011/2012 sera elle aussi pleine d'émotions, de bons moments partagés en commun, d'entraide, d'ouverture à l'autre, d'écoute...qui sont autant de valeurs mises en exergue au sein de l'accueil périscolaire des Cigogneaux depuis son ouverture.

A noter les horaires de fonctionnement du centre :

**Périscolaire:  
lundi, mardi, jeudi,  
vendredi de  
7h à 8h, 11h30 à 13h30, 16h00 à 18h30.**

Plannings à l'année, au mois, hebdomadaires ou à l'unité à transmettre dès que possible pour le bon fonctionnement du centre.

**Centre de loisirs ainsi que les  
mercredis de 8h à 18h.**





# SAPEUR- POMPIER



Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Moselle assure, chaque année, plus de 80.000 missions de secours d'urgence pour 1 023 500 habitants.

287 centres de secours, pour 730 communes, sont ainsi répartis sur 6 216 km<sup>2</sup> de territoire ; ce qui représente une intervention toutes les 7 minutes.

Le département de la Moselle concentre un grand nombre de risques technologiques et naturels :

- un réseau autoroutier très fréquenté de plus de 230 kilomètres,
- un grand nombre de cours d'eau et de massifs forestiers,
- une grande partie du bassin houiller concernée par le risque d'affaissement,
- une centrale nucléaire de production d'électricité située à Cattenom,
- une vingtaine d'industries chimiques soumises à la directive SEVESO.

L'organisation globale des SDIS est définie au niveau national afin d'apporter une assistance à tous les citoyens.

Pour joindre les pompiers, il faut composer le 18.

Le Centre de Traitement de l'Alerte (CTA) de St Julien les Metz recueille un maximum d'informations sur la situation et nous engage sur l'intervention au moyen de «BIP».

Le Centre d'Intervention (CI) de REMERING-LES-PUTTE-LANGE intervient sur tous types de secours (secours à personnes, sauvetages, incendies, accidents de la route ou domestiques, catastrophes naturelles, protection de l'environnement etc.). Il est rattaché au Centre d'Intervention de Secteur (CIS) de PUTTE-LANGE AUX LACS et dépend de la Compagnie de SARREGUEMINES.

Notre caserne est située au 1 rue de l'école et le centre est doté d'un engin VIP (véhicule de première intervention) pouvant transporter les pompiers et le matériel nécessaire à l'intervention.

Le CI REMERING est sorti sur 98 interventions en 2009 et 83 interventions en 2010.

Nous suivons tout au long de l'année une formation des acquis afin d'être opérationnels sur tous types de secours.

Nous pratiquons des séances de sport afin de conserver une bonne condition physique pour nos missions et participons à différentes journées organisées par le SDIS 57 (cross départemental, challenge qualité, course VTT, etc.)

Nous avons également un rôle préventif :

- contrôle des poteaux d'incendie
- exercices d'évacuation ou opérationnels.

Les sapeurs-pompiers participent aux cérémonies officielles et aux premiers secours lors de manifestations ou fêtes rassemblant un certain nombre de personnes.

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de REMERING font partie de la section JSP du CIS de PUTTE-LANGE AUX LACS où ils se retrouvent le samedi matin afin de suivre leurs formations :

- sport (athlétisme, grimper à la corde, etc.)
- théorique et pratique (secourisme, incendie, etc.)

Si vous êtes intéressé et si vous partagez notre passion, si vous êtes disponible, rejoignez-nous ! Venez renforcer notre équipe !

Contact : Sergent chef FOTRE Pascal - tél. 03 87 09 52 50

Infos : [www.sdis57.fr](http://www.sdis57.fr)



# LES ARBORICULTEURS



Petite leçon d'histoire naturelle : le chêne a des racines en profondeur et il faut une pelleuse pour le déplacer tandis que le bouleau ou le pin a des racines en surface et se déracine plus facilement.

Pour autant, le chêne est-il plus beau ou plus respectable que le bouleau ou le pin ? Il y a même des arbustes en pot que l'on promène au gré du climat ou de l'emplacement. Suivant son espèce, il s'acclimate bien ou mal, ou pas du tout ! L'arbre planté garde et gardera ses racines toute sa vie de végétal. A-t'on jamais vu un arbre dire « tiens, je vais laisser là mes racines pour vivre ailleurs ma vie d'arbre ? Évidemment les arbres ne parlent pas, mais s'expriment par leurs branches, par leurs feuilles, par leurs bourgeons, par leurs fleurs, par leur couleur et par leur écorce.

En est-il de même pour le genre humain ?

Seul un séisme fera bouger certains alors que d'autres s'envoleront au moindre coup de vent. Ces derniers n'ont pas pour autant moins de racines, mais ils sont « programmés » pour croître et s'épanouir dans différentes terres. La racine pour l'homme, ce n'est pas un endroit, pas un village ou une ville, pas une maison. La racine c'est dans la tête, c'est dans le coeur. C'est un sentiment, c'est un souvenir, c'est une émotion. Les endroits n'en sont que les lieux évocateurs, des repères. La seule vraie racine, c'est la vie ; la suite dépend du talent et du travail du jardinier. Avoir « la main verte » ne suffit pas !

Alors, ne restez pas plantés là, sans bouger, allez participer aux différentes animations, soirées et autres concours organisés par des associations dynamiques du village, qui n'ont d'autre but que de vous distraire. Ils méritent votre encouragement par votre présence. Ne laissez pas s'étioler les bonnes volontés par votre indifférence.

Comme d'autres associations, le syndicat des arboriculteurs participe activement à la vie locale et contribue à son développement. A travers des liens forts et soudés tissés au fil des années, il permet une véritable synergie entre ses membres. Mais il faut l'admettre, malgré le succès de ses manifestations qui ne s'altère pas, le club n'évolue plus. Le rayonnement du syndicat des arboriculteurs, sa notoriété et sa pérennité passent indéniablement par l'intégration de nouvelles énergies, de sang neuf et d'idées novatrices. L'avenir est à construire ! Personne ne possède les clés de l'avenir, mais nous souhaitons des jours agréables à chacun.

Evidemment, vous n'échapperez pas à la citation  
« Le personnage que nous sommes, c'est un jardin, et notre volonté le cultive »  
(William Shakespeare - Othello)



Mais qu'est-ce que le FITNESS ? Nous connaissons tous ce mot, mais que désigne-t-il ?

Le FITNESS est un terme signifiant « Remise en forme ». Le but du FITNESS, et donc, de notre association Fit-Mouv', est de proposer des activités sportives, sous forme de cours collectifs permettant au pratiquant de faire du sport en salle sur une musique rythmée. Il a pour but d'être en meilleure forme globale, d'avoir une meilleure endurance, moins de stress, plus de souplesse et de force, etc.

Mais n'oublions pas que le maintien en forme passe bien entendu par des activités sportives, mais aussi par une bonne hygiène de vie globale et une alimentation correcte.

Dans les années 80, le FITNESS arrive en France. Qui ne connaît pas la célèbre émission « Gym Tonic » de Véronique et Davina et leur fameux toutouyoutou. Attention, pas de douche filmée chez Fit-Mouv'. Depuis, le FITNESS est en pleine croissance en salles de sports ou coaching personnalisé, avec une prise de conscience collective de l'importance à accorder à l'entretien de son corps.

Les cours collectifs de FITNESS comportent une grande variété de techniques et de méthodes. Le step, LIA, HIGHT LOW, Body Pump, Body Sculpt..... Ces cours sont assurés par des moniteurs diplômés et Fit-Mouv' a la chance d'accueillir :

-Angélique MAYER :

Diplômée d'Etat

-Aline CLAMME :

Diplômée de la Fédération Lorraine d'Entraînement Physique du Monde Moderne (EPMM)

Chaque méthode de FITNESS permet d'atteindre des objectifs différents, que ce soit la force, l'endurance, la tonicité, la perte de poids, l'amélioration de la silhouette ou de la souplesse... de nombreux gains physiques sont possibles.

Chez Fit-Mouv', nous pratiquons : LE STEP, qui consiste à utiliser une marche (step), en monter et descendre, en cadence et en chorégraphie sur un rythme de 124 à 130 BPM (battements par minute). Cette technique permet d'avoir une intensité du travail des cuisses et fessiers, idéal pour un renforcement musculaire. L'intensité est variable en fonction de la hauteur du step, des mouvements plus ou moins durs de la chorégraphie et

du rythme de la musique.

LE LIA, Low Impact Aérobie ; qui consiste à travailler sur une musique entre 120 et 130 BPM mais sans marche, avec des mouvements faciles à exécuter. Aucun saut n'est pratiqué, il y a au moins un pied au contact du sol de façon permanente. Elle permet un gain appréciable des capacités cardiovasculaires, ainsi que amélioration de la coordination générale.

LE HIGH LOW, qui mélange des phases intenses avec saut, avec des phases plus calmes de LIA. On profite d'une activité cardiaque assez intense avec des passages qui permettent de reprendre son souffle, et des enchaînements variés qui ne sollicitent pas outre mesure les articulations.

LE BODY SCULPT, dont le but est de renforcer, développer aussi bien l'aspect cardio-vasculaire que la tonicité musculaire. Il fait appel à des accessoires comme des barres lestées, des lestes pour poignets et chevilles, des élastiques permettant d'augmenter la difficulté des mouvements.

Toutes ces techniques, dispensées par les profs de Fit-Mouv', sont précédées d'un échauffement et suivies d'un retour au calme avec des exercices de stretching.

Une chose importante est encore à souligner... il est nécessaire de prévoir un minimum d'équipement :

- des chaussures adaptées en bon état. Le maintien du pied doit être optimal et la capacité à amortir les appuis est cruciale. Les chevilles, genoux, hanches et le dos peuvent pâtir d'une négligence concernant la qualité des chaussures.....

- des vêtements respirant qui permettent de bouger en étant à l'aise  
- une bouteille d'eau, la déshydratation est dangereuse

- et si nécessaire, une visite chez le médecin.

Nous vous rappelons nos horaires de cours de FITNESS dispensés au Foyer socio-éducatif de Rémering-lès-Puttelange :

les mercredis de 19h30 à 21h, Fitness + renforcement musculaire les vendredis de 8h30 à 9h30, Fitness adapté à tout public.

Le comité se fera un plaisir de vous accueillir toujours plus nombreuses et nous pouvons enfin dire nombreux (petit clin d'œil à notre homme du vendredi matin) et vous compter parmi nos membres sportifs. Pour toutes questions pratiques et tarifs, sont toujours heureuses de pouvoir vous répondre : Rachel MEYER : 06.18.93.52.85 Annick DITSCH : 06.70.71.95.52 MurielleSIEBERT:06.66.11.59.62 ou toute autre personne de notre comité qui ne cesse de s'agrandir au fil des années.

Un comité et ses membres, qui prend plaisir à s'inventir pour faire vivre le village comme lors du carnaval des enfants ou des adultes, de la St Sylvestre dans une ambiance festive et amicale, ou encore lors des festivités du 14 juillet aux côtés d'autres associations dynamiques du village.

Sportivement,  
le comité FIT-MOUV'

FIT-MOUV'



# Fit'Mouv seniors

Fit'mouv pense aussi aux séniors.

En effet, pour faire suite à « l'atelier équilibre », proposé par la CRAM, organisé par la municipalité et la « fédération des séniors de Moselle », un cours de gym douce a été mis en place par notre association.

Ces cours ont lieu tous les jeudis de 15h à 16h permettant ainsi, à certains, de retrouver leurs petits enfants à la sortie de l'école.

Une heure de gym particulièrement adaptée à un public qui pense que le sport n'est plus vraiment de leur âge, mais qui pourtant souhaite retravailler la coordination des mouvements, l'équilibre, l'assouplissement et le renforcement musculaire. Tous les exercices se font de manière ludique pour également stimuler la mémoire.

N'oublions pas que les activités physiques luttent contre les maladies cardiovasculaires. Francis, employé de la fédération des séniors de Moselle, dispense ces cours.

C'est un éducateur sportif diplômé d'état, spécialement formé pour ces activités et ce public.

Venez les rejoindre et participer au plaisir de se détendre et de se retrouver dans une magnifique convivialité.





# L'ART FLORAL

C'est la création de compositions florales, à partir de fleurs naturelles ou de fleurs artificielles, qui nous amènent à nous rencontrer une fois par mois un lundi après-midi.

Nous sommes une trentaine de femmes de tous âges, de différents villages, ravies de se donner rendez-vous autour d'une même passion « L'ART FLORAL », ou comment avec quelques fleurs et autres accessoires on peut concevoir de magnifiques compositions, arrangements qui peuvent durer parfois plusieurs mois.

Le travail de la couleur, des lignes et de la matière dégage des structures originales, dans l'espoir de surprendre, plaire, innover, s'évader, rêver... Chacun avec son originalité, et son degré de compétences, ses envies du moment et ses talents...

Au travers de ces rencontres mensuelles, nous nous découvrons des talents cachés, l'animatrice Mme MOURIER nous y aide considérablement par son expérience, son savoir-faire mais aussi son savoir-être ! Ces rencontres sont distrayantes, de réels moments d'échanges et de convivialité.

Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre au Foyer Socio-éducatif de Rémering.

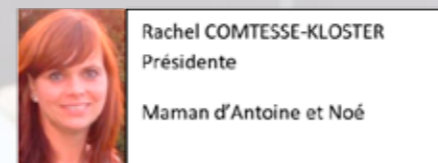
Pour ce faire, il vous suffit d'adhérer au Syndicat des Arboriculteurs de Rémering-Hilsprich et Environs Section Art Floral. L'inscription au Syndicat se fait une fois (droit d'entrée), et la cotisation est annuelle. Les rencontres se font de septembre à juin. L'animatrice est rémunérée par le Syndicat à partir de la participation versée en début de séance par chaque personne, pour les frais de fournitures (fleurs, accessoires...).

Les dates de rencontres sont fixées en juin pour l'année suivante, un planning est distribué aux membres et les dates sont rappelées dans la presse locale.

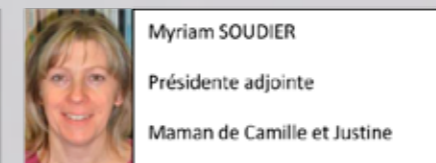
Pour infos : Marlène Nicolay (tél : 03.87.02.65.41) et Marlène Thuilleur (tél : 03.87.09.51.01) sont les personnes référents sur Rémering, et elles pourront répondre à toutes vos questions.



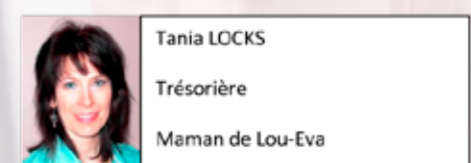
# L'APE : association des parents d'élèves



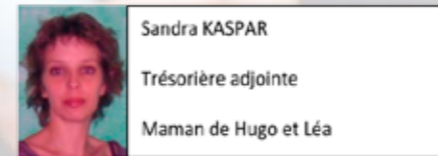
Rachel COMTESSE-KLOSTER  
Présidente  
Maman d'Antoine et Noé



Myriam SOUDIER  
Présidente adjointe  
Maman de Camille et Justine



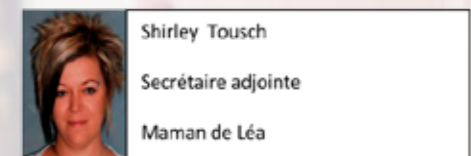
Tania LOCKS  
Trésorière  
Maman de Lou-Eva



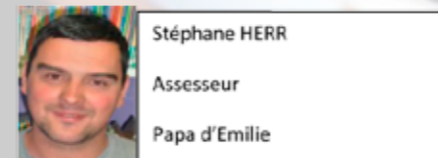
Sandra KASPAR  
Trésorière adjointe  
Maman de Hugo et Léa



Julie RENIER  
Secrétaire  
Maman de Colin et Romain



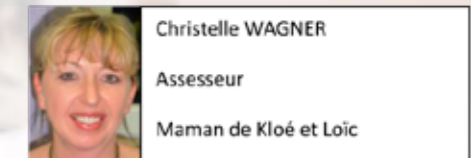
Shirley Tousch  
Secrétaire adjointe  
Maman de Léa



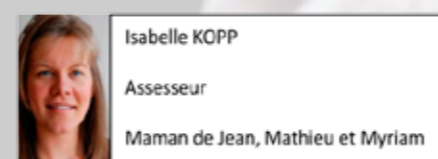
Stéphane HERR  
Assesseur  
Papa d'Emilie



Rachel MEYER  
Assesseur  
Maman de Lisa



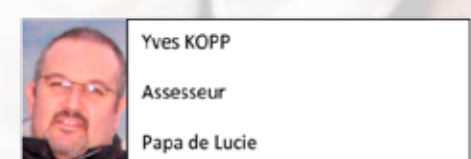
Christelle WAGNER  
Assesseur  
Maman de Kloé et Loïc



Isabelle KOPP  
Assesseur  
Maman de Jean, Mathieu et Myriam



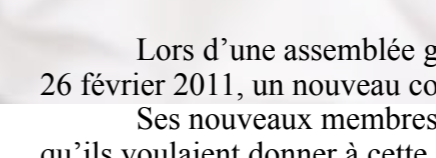
Annick DITSCH  
Assesseur  
Maman d'Erwan



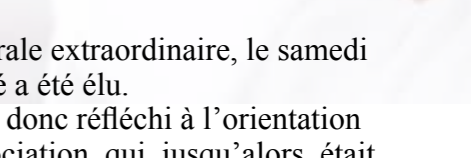
Yves KOPP  
Assesseur  
Papa de Lucie



Michel TOUSCH  
Assesseur  
Papa de Léa



Annick DITSCH  
Assesseur  
Maman d'Erwan



Yves KOPP  
Assesseur  
Papa de Lucie



Lors d'une assemblée générale extraordinaire, le samedi 26 février 2011, un nouveau comité a été élu.

Ses nouveaux membres ont donc réfléchi à l'orientation qu'ils voulaient donner à cette association, qui, jusqu'alors, était tournée presque exclusivement vers l'école.

De cette réflexion est née une certitude : l'association veut s'ouvrir, s'engager davantage dans la vie du village... Des idées, il y en a... Certaines sont concrètes : une fête de la musique le 19 juin au foyer socio éducatif où toute la population est conviée. Cette après-midi se fera en partenariat avec les enseignants de l'école du village où les enfants interpréteront des chants et des animations comme un manège, un château gonflable, des jeux, des collations diverses seront proposés.

Et d'autres idées sont à venir : spectacles, sorties, animations... Mais, nous sommes aussi à l'écoute des habitants pour connaître leurs envies, leurs idées.

N'hésitez donc pas à contacter les membres et construisons ensemble une vie associative dynamique au sein du village.

Contact Mme COMTESSE-KLOSTER : 06-36-16-04-04



Le Taekwondo est un art martial d'origine coréenne, dont le nom peut se traduire par « La voie du pied et du poing » (TAE : frapper du pied KWON : frapper du poing DO : la voie, l'esprit, la sagesse).

C'est un ensemble de techniques, de combat et de self-défense. Sa pratique exige un certain état d'esprit, une parfaite maîtrise des techniques autant pour l'entraînement que pour la compétition. Elle permet d'acquérir une grande tonicité, de l'endurance, de l'agilité, de la souplesse et de la précision.

L'association Taekwondo RLP existe depuis maintenant 4 ans. Avec un effectif de 20 enfants et 10 adultes, on se

retrouve toutes les semaines pour se défouler et améliorer notre souplesse. Avec déjà plusieurs participations aux critères organisés par le Comité Régional de Lorraine, le club RLP a su se faire connaître et montrer le travail. Les adhérents motivés peuvent également participer à des stages de perfectionnement et à des compétitions telles que l'Open de Moselle. Les adultes s'entraînent les mardis et les jeudis soirs, de 18h30 à 20h30 et les enfants (à partir de 8 ans) le mercredi après-midi, de 17h à 19 h.



Après un entraînement, les enfants présentent la médaille et la coupe remportées au critérium de Vitry sur Orne



Epreuve des assauts au critérium enfants

# Taekwondo

Toute personne intéressée peut venir assister ou participer à un entraînement aux horaires précisés ci-dessus. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au président :  
**Mr Armand Heilig,**  
au 03.87.09.45.52

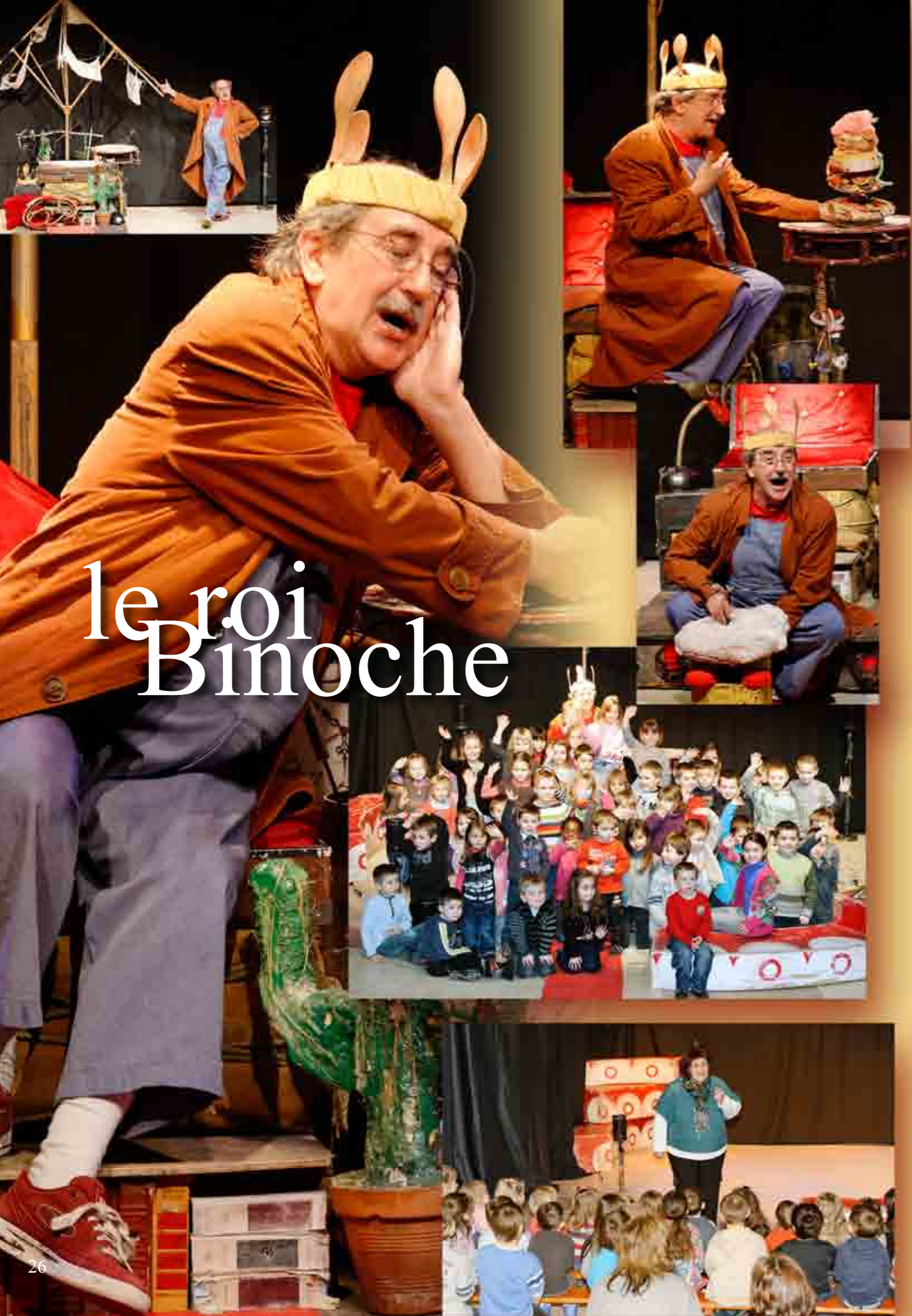


# 14 JUILLET 2010









# le roi Binoche



# Cyraguenau





# Portrait

Je m'appelle Julie Mertz, j'ai 25 ans, je suis comédienne et j'ai grandi à Rémering-lès-Puttelange. Je suis allée comme beaucoup d'entre nous au collège à Puttelange-aux-Lacs et au lycée Jean de Pange à Sarreguemines. En effet, le lycée Jean de Pange propose à ses élèves une filière théâtrale.

C'est là que tout a commencé vraiment. J'ai ensuite suivi des études en Arts du Spectacle à l'université Paul Verlaine de Metz. Ces études sont plus théoriques que pratiques, c'est-à-dire que l'on nous enseigne l'histoire du théâtre, du cinéma et de la danse, mais il n'y a pas de formation pour devenir comédien, réalisateur ou encore danseur. Pour cela, il faut faire des écoles souvent privées et donc coûteuses.

J'ai choisi de devenir comédienne sans passer par la case école, car il est possible d'apprendre directement sur le tas. Avec la formation que j'avais reçue au lycée, j'avais déjà fait mes premières armes en tant que comédienne. Une amie à la fac m'a proposé de jouer dans un spectacle pour les enfants et l'aventure était en marche. Nous avons créé «Baba Yaga» que nous avons eu le plaisir de venir jouer pour les enfants de l'école de Rémering-lès-Puttelange.

Ensuite je suis devenue présidente de l'association du Théâtre Universitaire de Metz par le biais de laquelle, j'ai pu rencontrer beaucoup d'artistes. Après cela, mes études étant finies, il fallait que je choisisse ce que j'allais faire de ma vie. Je savais au fond de moi que je voulais être comédienne mais ce métier est dur et dans le contexte actuel cela peut faire peur. Mais grâce au soutien de ma famille, je me suis lancée.



Aujourd'hui, je travaille pour des compagnies de théâtre professionnel, comme le Théâtre Dest situé à Maizière-les-Metz ou Le Singe Blanc et Compagnie situé à Faulquemont. Je suis également animatrice d'ateliers théâtre pour des enfants, des adolescents et des adultes. Je crois que le métier de comédien n'est pas seulement le fait de monter sur scène, mais c'est aussi quelque chose qui se joue sur la transmission, le partage avec l'autre. C'est pour cela que dès qu'il m'est possible de faire jouer des pièces de théâtre à Rémering, je le fais. Tout simplement parce que je pense que trop souvent le théâtre d'aujourd'hui touche une élite sociale en créant des pièces inaccessibles.

Certaines fois, je vais en voir et je ne comprends rien. Si je fais ce métier c'est aussi pour créer des pièces qui touchent les gens de manière universelle, peu importe d'où ils viennent et qui ils sont. C'est pourquoi, c'est toujours une grande émotion pour moi de venir jouer à Rémering devant les enfants de mon ancienne école, devant mes instituteurs, devant les personnes qui m'ont vue grandir.

Dans le monde d'aujourd'hui, je crois que je fais le plus beau des métiers, raconter des histoires au public et pendant une heure ou deux les faire rire, rêver et s'évader un peu...



# Eco logie

Face à un contexte environnemental fort, la commune de Remering-les-Puttelange s'est engagée dans un changement de ses pratiques de désherbage.

## La pollution par les pesticides

Dès le printemps, la végétation se développe et envahit trottoirs et jardins. Les herbes qui se développent hors des massifs sont perçues négativement par la population, aussi est-il devenu habituel de les enlever. Le moyen le plus efficace et le plus rapide, et donc le plus utilisé : les désherbants chimiques.

Cependant, un tel désherbage sur des surfaces imperméables telles que le bitume ou les pavés entraîne une forte source de pollution. Les produits ruissellent directement vers le réseau de récupération des eaux usées, qui sont conduites vers les stations d'épurations. Malheureusement, il n'y a pas de traitement spécifique pour éliminer les résidus de pesticides sur ces installations, aussi deviennent-ils une source de pollution des eaux.

Les risques liés aux pesticides sont multiples, à commencer par les nuisances causées sur l'environnement. En Lorraine, 100% des cours d'eau suivis contiennent des pesticides. Une exposition régulière à ce type de produits peut également entraîner de nombreux risques pour la santé comme par exemple des maux de tête mais aussi, à plus long terme, l'apparition de troubles neurologiques et de cancers. Pour limiter ces risques, la réglementation est stricte : respect des doses conseillées, modalités de stockage et de traitement spécifiques (port d'équipements spécifiques, respect de conditions météo spécifiques), interdiction de traitement au bord des cours d'eau, retraitement spécifique



Un changement des pratiques pour le respect de l'environnement et de la santé des habitants. Dans un souci de développement durable et parce que chacun doit faire un geste envers l'environnement, la municipalité propose des plans d'actions afin de rendre le cadre de vie de ses habitants agréable, mais également pour valoriser de façon écologique son « patrimoine vert ». C'est dans ce cadre que la rénovation des techniques de désherbage s'inscrit.

Si les agriculteurs sont les premiers utilisateurs de ce type de produits, les gestionnaires de voies de circulation, les collectivités et les jardiniers amateurs ont également une part importante de responsabilité. En zones non agricoles, les risques de pollution de l'eau sont, en effet, accentués par le fait que les désherbants sont souvent appliqués sur des surfaces



imperméables. Celles-ci favorisent le ruissellement des produits qui sont ainsi acheminés très rapidement vers le cours d'eau le plus proche, via le système d'évacuation des eaux pluviales.

## Une équipe municipale qui s'engage

Consciente de l'importance de l'enjeu que représente la préservation de la qualité de l'eau, la commune de Remering-les-Puttelange a décidé d'assumer pleinement ses responsabilités et de montrer l'exemple. Les élus et les services techniques se sont fixé un objectif volontaire : ne plus utiliser de pesticides pour l'entretien de la voirie et des espaces verts de la ville.

Afin d'atteindre cet objectif, la ville de Remering-les-Puttelange a engagé plusieurs actions :

1- Un diagnostic général des pratiques pour connaître les points forts de la collectivité sur l'utilisation des pesticides et les points à améliorer

- réalisé en mars 2010 par la FREDON Lorraine ;

2- La réalisation d'un plan de désherbage pour choisir, pour chaque zone entretenue, là où les techniques de désherbage les mieux adaptées au risque de pollution de l'eau, à la santé de l'ap-

plicateur et à l'objectif d'entretien fixé – réalisé mars 2010 par la FREDON Lorraine ;

3- L'achat d'un broyeur à végétaux, réalisé en 2009, permettant ainsi d'épandre les résidus de broyage dans les massifs et autour des pieds d'arbre et du mobilier urbain dans le but premier de ne pas désherber ces zones, libérant ainsi du temps pour mieux le répartir sur le traitement d'autres zones.

Cette nouvelle politique de désherbage a été conduite dès l'année 2010 en fonction de l'objectif d'entretien fixé et du risque de pollution des eaux. Dans ce contexte, il est demandé aux riverains de tolérer sur certaines zones, le développement maîtrisé des « mauvaises herbes ». Mais en aucun cas, les enjeux de propreté et de sécurité ne sont et ne seront négligés. Pour être vraiment efficace vis-à-vis de l'environnement, cette démarche municipale doit en outre être relayée par vous, les citoyens de la commune de Remering-les-Puttelange.

Voici quelques conseils de bonnes pratiques de jardinage pour bien entretenir votre jardin en protégeant votre santé, l'eau et l'environnement :

### • Avant tout, faut-il traiter ?

Dans 70% des cas, il s'agit d'un problème physiologique dû aux conditions extérieures et non les symptômes d'une attaque d'un ravageur.

### • Prohibez tout traitement systématique.

Assurez-vous de la présence du parasite ou de l'herbe indésirable à combattre. Le recours à un produit chimique n'est pas toujours nécessaire et peut même être polluant sur certaines zones.

Les endroits de votre jardin situés à proximité d'évacuations d'eau (caniveaux, fossés, égouts, puits, etc.) et ceux où le risque de ruissellement est fort ne doivent pas être entretenus avec un désherbant, sous risque de pollution de l'eau. Ne jetez surtout pas vos résidus de traitement aux égouts, les stations d'épuration ne les retraitent pas.

### • Utilisez des techniques de jardinage naturel.

-Faites une rotation de vos

cultures dans votre potager chaque année. Planter les mêmes végétaux chaque année à la même place fatigue le sol et favorise le développement de maladies et ravageurs.

-**Plantez des plantes répulsives** contre les pucerons (oeillet d'Inde) à proximité des plantes sensibles (rosiers), ou attractives afin de limiter la colonisation (absinthe, capucine...). Les plantes de la famille des oignons, ails, échalotes, ciboulettes et autres poireaux sont très utiles en décoction ou purin comme l'ortie, la prêle, la consoude ou la rhubarbe, ces plantes limitent l'apparition de certains ravageurs et maladies. La floraison de certaines de ces plantes peut-être intéressante dans un massif.

-**Plantez de nombreuses espèces différentes** et utilisez des variétés anciennes, résistantes et locales moins sensibles. Choisir des plantes adaptées à sa situation, son climat et son sol permet de planter des végétaux dans des conditions favorables à son bon développement, rendant la plante moins fragile face aux agresseurs.

-**Enfin, éliminez toute source de contamination** potentielle, évitez de composter les végétaux porteurs de maladies ou de nuisibles. Désinfectez vos sécateurs, cisailles et tuteurs à tomate avant et entre chaque utilisation pour ne pas propager les maladies d'une plante à l'autre...

Article réalisé par la FREDON Lorraine. Avril 2011.



Massifs, pied d'arbres et de candélabres paillés devant la mairie du village.  
Source : Mairie de Remering-les-Puttelange.





# FESTIVAL ITINÉRANT LA SARRE À CONTES 9ème Edition



Mr. Baryton -célèbre explorateur bonimenteur- a rencontré, lors de ses nombreux voyages à travers le monde, les créatures les plus extraordinaires.

Il décide aujourd'hui de nous présenter la plus fantastique de ses découvertes : trois géants capturés sur une île perdue aux confins des mers Salupiennes, qu'il est parvenu à dompter au péril de sa vie.

Vidés de leur essence tropicale, les phénomènes exécutent les ordres avec docilité.

Mais quels mystères se cachent derrière ces visages impassibles ?

Et dans ce conte à la verticale, qui tire réellement les ficelles ?

**Le jeudi 11 Août à  
21h00 à  
Rémering-Lès-  
Puttelange  
dans la cour de l'école  
maternelle.**



# LE «CLIC» ça «Klappte» !

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), instance à but non lucratif, est un service en faveur des personnes âgées. Prenant appui sur le secteur associatif, en lien avec les communes, il s'intègre dans un dispositif départemental d'information et de coordination mis en œuvre par le Conseil Général de la Moselle.

En lien également avec la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) un réel travail en partenariat a vu la réalisation de deux ateliers : Alimentation et Equilibre.

A destination des seniors à partir de 65 ans, ces deux propositions ont permis à une quarantaine de personnes de bénéficier d'un accueil, de conseils, de recommandations... par du personnel formé et compétent dans les domaines cités ci-dessus.

On remercie:  
Séverine BEAUPOIL de la CRAM,  
Magali LOMBARDI du CLIC  
et l'animateur sportif Francis PIEROZZERLO.

## ATELIER ALIMENTATION

Dates : Avril et Mai 2010  
Nombre de séances : 5  
Lieu : Foyer Socio Educatif  
Nombre de participants : 18 femmes, 5 hommes  
Moyenne d'âge : 62 ans et demi

Les différents sujets abordés :  
Le bon et le mauvais cholestérol ; les eaux minérales et leurs bienfaits ; comment bien lire une étiquette ; les matières grasses ; les omégas 3 ; manger 5 fruits et légumes par jour...

Un goûter équilibré, proposé par la commune, clôturait chaque séance.

## ATELIER EQUILIBRE

Dates : de Novembre 2010 à Février 2011

Nombre de séances : 12 dont 2 séances "test"

Lieu : Foyer Socio Educatif  
Nombre de participants : 12 femmes, 1 homme

L'âge de la plus jeune : 55 ans

L'âge de la plus âgée : 84 ans

Les différentes séances :

Assouplissements ; apprendre à descendre au sol (progression positive) ; techniques pour apprendre à se relever ; stimulation de la voûte plantaire ; travail sur la vision périphérique ; marcher en fixant un objet...

## Les bienfaits de ces deux ateliers :

Les participants sont unanimes quant à la bonne organisation des séances (par les intervenants et la commune), à la convivialité qui régnait dans le groupe et les bons conseils prodigués. Le slogan approuvé par tous : "à renouveler".

## Le rôle de la commune :

1. Se renseigner sur ce qui existe à destination de la personne âgée et le mettre en application, en partenariat avec les instances adéquates.

2. Préparer et organiser les séances avec les intervenants.

3. Communiquer sur ces ateliers auprès des seniors.

4. Informer la population de la mise en place de ces ateliers.

5. Veiller à la logistique du lieu qui accueille.

6. Rechercher, relancer le cas échéant des participants.

## Les prochains ateliers :

La commune de REMERING LES PUTTELANGE postule pour un nouvel atelier en 2012, peut-être en collaboration avec une autre commune avoisinante... ?

**Les thèmes :**  
-sommeil et bien-être (3 séances)  
-atelier mémoire (10 séances)  
-mon corps, un capital à préserver (3 séances)  
-image et estime de soi (3 séances)

Nous comptons sur votre participation !

Contact Mairie :  
Jeannine QUODBACH  
Contact CLIC Sarreguemines :  
Magali LOMBARDI  
03 87 98 69 23





# La violence conjugale en parler, c'est déjà agir

## LA VIOLENCE CONJUGALE C'EST QUOI ?

« Ensemble d'actes violents qui peuvent se répéter et risquent de s'aggraver dans le temps »

La violence peut exister dans toute relation amoureuse de couple (mariage, concubinage, PACS, ex-conjoint(e), ex-concubin(e)....

C'est un comportement inacceptable et puni par la loi.

## DIFFERENTES FORMES DE VIOLENCES

- **Psychologiques** : humiliations, dénigrement, harcèlement, chantage, interdictions, ...
- **Verbales** : insultes, cris, menaces, ...
- **Physiques** : coups, brûlures, bousculades, agressions avec ou sans armes, ...
- **Sexuelles** : viols, pratiques imposées ou dégradantes, relations sexuelles contraintes, ...
- **Economiques** : aucun accès à des ressources, interdire ou empêcher d'accéder à un emploi, contrôle systématique des achats ou dépenses ...
- **Autres formes de violence possibles** : Entrave aux soins ou aux démarches administratives, administration de substances nuisibles, désinformation, ...

## DEMARCHES CONSEILLEES

**Vous avez des droits à défendre :**

- **Déposer plainte** dans un commissariat de police, dans une gendarmerie ou par écrit auprès du *Procureur de la République*.
- Faire établir par un médecin un **certificat médical** descriptif.
- **Recueillir** des photos, des témoignages écrits, datés et signés de votre famille, vos amis, vos voisins.

**Mettre en lieu sûr :**

- **Les documents officiels ou importants** : livret de famille, papiers d'identité, passeports, titres de séjour,....
- **Les éléments de preuve** : témoignages, photos, dépôt de plainte, décisions de justice.
- **Vous avez le droit de vous réfugier**, que vous soyez marié(e) ou non, dans votre famille, chez des connaissances, dans un foyer et, d'emmener avec vous vos enfants même s'ils sont mineurs.

L'AUTEUR DES FAITS PEUT DANS CERTAINS CAS ETRE OBLIGE DE QUITTER LE DOMICILE FAMILIAL.



## ETRE SOLIDAIRE

**Silence et secret ne profitent qu'aux agresseurs**

**Briser le tabou, c'est être solidaire**

Référent violence conjugale à Püttelange-aux-Lacs :  
Le Gendarme BELAIR Peggy  
Tél : 03.87.09.60.09 Fax : 03.87.09.55.23



# Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
- Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.
- Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.
- Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, **lorsque les circonstances le justifieront.**
- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.
- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.
- N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.
- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).
- Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.
- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.
- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.
- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.

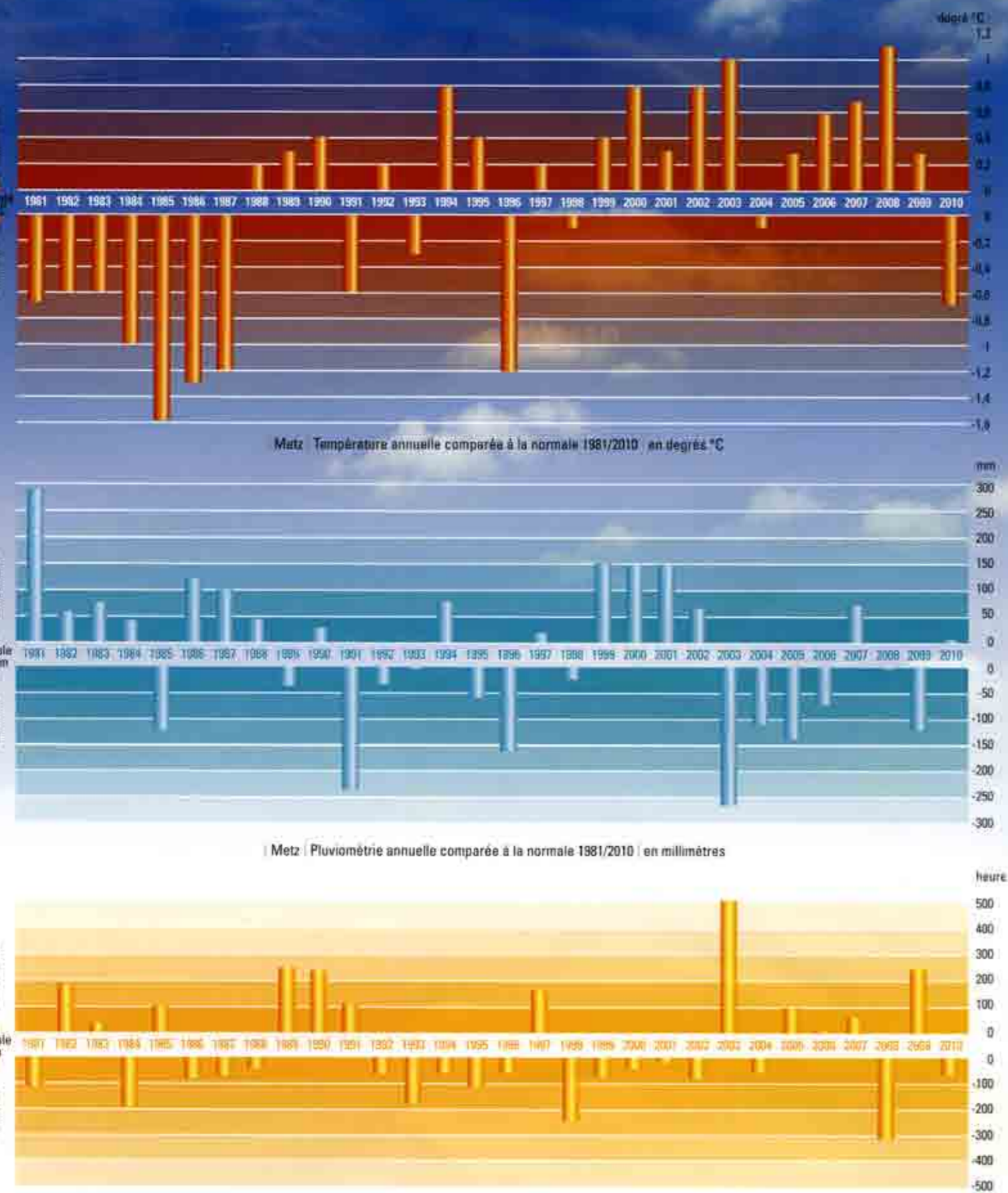
Référent Séniors à Püttelange-aux-Lacs :  
Le Gendarme BELAIR Peggy  
Tél : 03.87.09.60.09 Fax : 03.87.09.55.23

Pour en savoir plus, consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » sur le site [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)





# Bulletin climatique annuel de la Moselle 2010



36 | Metz | Ensoleillement annuel comparé à la normale 1981/2010 | en heures.

## Parasol ou parapluie ?

Lequel des deux avons-nous le plus utilisé en 2010 ?

Notre mémoire est-elle fiable ? Pas certain.

Alors profitons des travaux de « Météo France » qui opère régulièrement des relevés précis à des fins statistiques mais aussi pour nous informer.

En 2010 ces relevés ont été communiqués au conseil général de la Moselle qui les a consignés dans la revue « Bulletin climatique annuel de la Moselle 2010 ». Pour vous « Rem'Mag » en a fait un résumé.

N'ayant pas de station météo dans notre village, les données portent sur l'ensemble du département de la Moselle.

## Au fil des saisons.

En 2010 chaque saison est bien représentée. Après un hiver digne de ce nom, le printemps est bien ensoleillé en mars et avril. Le mois de mai, trop frais, peu ensoleillé et très arrosé, a mis un coup d'arrêt au déficit pluviométrique.

L'été s'installe en juin et juillet. Les pluies reviennent en force fin juillet et donnent au mois d'août un aspect automnal. Suit un mois de septembre trop frais et un mois d'octobre banalement de saison. La première quinzaine de novembre est particulièrement douce. L'hiver fait un retour précoce en fin de mois et nous connaissons un enneigement hors norme en décembre.

## Evolution des normales

A chaque bulletin météo, on entend : *température au dessus des normales saisonnières*, ou en *dessous des normales saisonnières*. Mais, comment est définie la normale saisonnière ?

En météorologie, les normales sont obtenues en calculant la moyenne des mesures effectuées sur une période de 30 ans consécutives. Les normales saisonnières de référence sont recalculées à la fin de chaque décennie et leur évolution est un marqueur de l'évolution du climat.

## Les vents

Les vents, calmes à faibles, ont été présents à 85% alors que la normale est proche de 78%.

Pourtant, deux événements sortent du lot.

Le passage de la tempête Xynthia le 28 février dont la vitesse dépasse partout les 100 km/h, avec un maximum de 136 km/h sur l'aéroport de Metz Lorraine.

L'autre phénomène, plus localisé, est la tornade qui prend naissance à Loudrefing le 26 août vers 23h30 et qui se déplace sur plus de 20km en direction de Drulingen. Faute de point de mesure, aucune valeur n'a été enregistrée, mais l'observatoire Français des tornades et orages, estime que l'intensité maximale des vents se situe entre 135 et 175km/h.

## Températures

La température moyenne annuelle est en recul d'environ 1 degré par rapport à ces dernières années et 2010 constitue l'année la plus fraîche depuis le début du millénaire.

Globalement, le nombre de jours de chaleur et de forte chaleur demeure proche de la normale. En revanche, nous avons eu froid plus souvent que d'habitude. Le nombre de jours de gel est en net augmentation avec, selon les endroits, 10 à 20 jours de plus que la normale. Le nombre de jours sans dégel est quant à lui partout au moins deux fois plus important que la moyenne.

Les dernières gelées de printemps se produisent, le plus souvent, bien avant les « Saints de Glace ». Les premières gelées d'automne ont de une à deux semaines d'avance sur le calendrier, comme cela arrive en moyenne au moins une fois tous les deux ans.

## Précipitations

Jusqu'en juillet les précipitations sont déficitaires. Les précipitations abondantes en août et septembre et surtout en novembre et décembre nous permettent de finir l'année dans le positif, avec même un excédent d'environ 10% dans la région des étangs.

## Neige

Si le début de l'année 2010 n'est pas très froid, la neige, elle, est très présente. En janvier la fréquence des jours avec chute de neige est telle qu'il faut remonter à 1985 pour retrouver des flocons plus présents. Cette neige tient au sol pendant plus de 10 jours partout en Moselle.

Cela se poursuit pendant les trois premières semaines de février et nous dépassons 20cm d'épaisseur dans plusieurs endroits du département.

En novembre : hauteur maximale de neige 12cm, précédent record 10cm en novembre 1962.

En décembre : hauteur maximale de neige 25cm, précédent record 23cm en décembre 1981.

Que dire alors de décembre 2010 !

C'est le mois de décembre le plus froid depuis 1969 en Moselle.

Sur l'année 2010, nous totalisons ainsi 113cm de neige cumulée pulvérisant le record de 1985 qui était de 68cm

Maintenant, que sera le climat en 2011 ? Attendons en acceptant le temps comme il est et en profitant des bons moments qui passent.

Toutes ces données sont extraites du bulletin climatique annuel de la Moselle.





# Le Schéma de Cohérence Territoriale

« 2011 sera l'année de formalisation du Projet politique »



« Le SCOT de l'Arrondissement de Sarreguemines, qui vient de finaliser son diagnostic et son Etat Initial de l'Environnement, est actuellement entré dans une nouvelle phase d'élaboration : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui devra exposer le projet politique d'aménagement du territoire. »

Roland Roth, Président du Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines

## Entretien avec Roland Roth ...

### Quel est l'intérêt du SCoT sur le Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines ?

Roland Roth : Le SCoT aura vocation à poser les grandes lignes de l'aménagement du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines, en accord avec les orientations de la loi Grenelle 2. Celle-ci prévoit, entre autre, d'analyser la consommation du foncier sur les 10 dernières années, afin de mettre à jour les espaces d'urbanisation importants, les caractéristiques de l'urbanisation... Cette analyse servira de support à la réflexion d'installation de nouvelles infrastructures par exemple...

### Comment fonctionne le SCoT ?

R.R. : Le Syndicat Mixte du SCOT de l'Arrondissement de Sarreguemines est représenté par une instance politique composée de 56 élus du territoire. Il s'agit du Conseil syndical. Toutes les décisions relatives au SCoT sont validées par le Conseil syndical (qui fonctionne sur les mêmes principes qu'un conseil municipal).



### Quels sont les premiers éléments qui ressortent des travaux engagés par le SCoTAS ?

R.R. : Le territoire du SCoTAS se compose de secteurs géographiques aux caractéristiques très différentes. De ce fait, les enjeux du territoire ne seront pas uniformes sur l'ensemble du territoire. Par exemple, l'est du territoire, rural et forestier, abrite une large zone de biodiversité très riche.

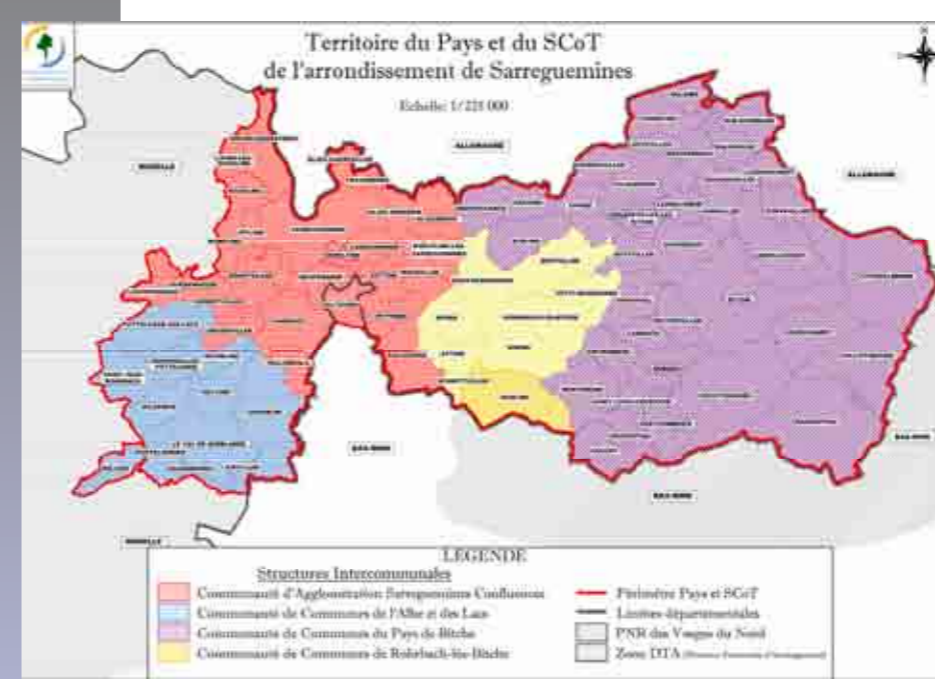
Sur l'Ouest du territoire, plus urbain et industriel, plusieurs zones d'intérêt écologique sont protégées. Il s'agira, dans le cadre du SCoT, de prévoir des continuités écologiques (des trames verte et bleue) entre les zones concernées, malgré les zones urbaines ou les infrastructures très présentes (autoroute, zones industrielles...).

### Qu'est ce qu'un SCoT ?

Un SCoT, ou Schéma de Cohérence Territoriale, est un document d'urbanisme stratégique qui s'applique à l'échelle d'un bassin de vie.

Il est, pour les communes et intercommunalités de son territoire, un document de référence dans les différentes politiques qu'elles mettent en œuvre (habitat, transports, environnement...).

Il définit en effet, dans une logique de développement durable, des objectifs en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements des personnes et des marchandises, d'implantations industrielles et commerciales, etc.



### Qui pilote le SCoT ?

Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines (SCoTAS) est piloté par le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines, dont les membres sont :

- la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences,
- la Communauté de Communes de Rohrbach-Lès-Bitche,
- la Communauté de Communes du Pays de Bitche,
- la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs.

Le SCoTAS concerne 83 communes mosellanes et 1 commune bas-rhinoise (Siltzheim) pour 101 071 habitants (Insee, 2007).

### Quelles sont les prochaines étapes ?

R.R. : Le SCOT de l'Arrondissement de Sarreguemines vient de finaliser actuellement son diagnostic et son Etat Initial de l'Environnement. Ainsi, 2011 sera l'année de formalisation du projet politique (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) : c'est-à-dire, la mise en avant des enjeux d'aménagement pour le territoire, et les orientations d'aménagement souhaitées par les élus du pays de l'Arrondissement de Sarreguemines.

Viendra ensuite la traduction réglementaire de ces orientations politiques dans le Document d'Orientations et d'Objectif, qui sera opposable aux documents locaux d'urbanisme.



### Et après le SCoT ?

R.R. : Une fois le SCoT approuvé, les communes et intercommunalités devront prendre en compte ses orientations dans leurs documents d'urbanisme. Dès l'entrée en vigueur du SCoT, les communes auront 3 ans pour mettre en compatibilité leur Plan local d'urbanisme ou cartes communales avec les orientations du SCoT : la mise en compatibilité signifie que les documents d'urbanisme locaux ne doivent pas être opposés ou en contradiction avec le SCoT.

Par exemple, si le SCoT identifiait des zones à risque (d'inondation, technologiques...), il pourrait prescrire des périmètres de non constructibilité autour de ces zones. Les communes devraient alors respecter ces prescriptions dans leur PLU.



### Pour plus d'informations sur le SCoT :

Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines  
99, rue du Maréchal Foch – 57200 Sarreguemines  
Tél. : 03.87.28.30.57

[www.syndicat-mixte-sarreguemines.org](http://www.syndicat-mixte-sarreguemines.org)



Rédaction et conception : SMAS, février 2011





## NAISSANCES :

Aïdan ZANGA est né le 19 janvier 2010.  
Ses parents, Stéphane ZANGA et Sarah HELD, domiciliés au 23 rue des Beaux Arts

Maxence HAUCK est né le 07 février 2010.  
Ses parents, Philippe et Isabelle HAUCK, domiciliés au 71 rue St Jean

Emy LIST est née le 1er mars 2010.  
Ses parents, Jean-François LIST et Rachel MEYER, domiciliés au 1 rue des Prés

Melody SIMONIN est née le 21 mars 2010.  
Ses parents, Yannick et Virginie SIMONIN domiciliés 71 rue Principale

Jade HEYMANN est née le 06 avril 2010.  
Ses parents, Jean-Pierre HEYMANN et Caroline BARDA, domiciliés 101 rue Principale

Yoann HERGUER est né le 09 mai 2010.  
Ses parents, Christophe et Joanna HERGUER, domiciliés à Lux ( Côte d'or )

Bastien ZINS est né le 02 juin 2010.  
Ses parents, André et Sonia ZINS, domiciliés au 84 rue St Jean

Léopold LAMY est né le 13 juin 2010.  
Ses parents, Franck et Géraldine LAMY, domiciliés au 105 rue St Jean

Laure GROSSE est née le 29 juin 2010.  
Ses parents, Sébastien GROSSE et Christiane WISNEFSKI, domiciliés au 71 rue Principale

Lisa HERR--FOERTSCH est née le 10 juillet 2010.  
Ses parents, Stéphane et Valérie HERR, domiciliés au 6 rue des Prés

Léna CAMMARATA est née le 22 août 2010.  
Ses parents, Yannick CAMMARATA et Mallory HERMANN, domiciliés au 63 rue des Champs

Kimberley FAUVEL est née le 07 septembre 2010.  
Ses parents, Davy et Véronique FAUVEL, domiciliés au 71 rue Principale

Elouan BANAS est né le 08 septembre 2010.  
Ses parents, Vivien et Aurélie BANAS, domiciliés au 98 rue de Hilsprich

Rose GUALANO est née le 10 septembre 2010.  
Ses parents, David GUALANO et Sabrina BLANC, domiciliés au 22a rue St Jean

Jordan HONNERT est né le 17 septembre 2010.  
Ses parents, Alain et Chantal HONNERT, domiciliés au 1 rue Emile Zola

Ethan ROURE est né le 23 novembre 2010.  
Ses parents, David et Tania ROURE, domiciliés au 2 rue de l'Ecole

Lorena HELD est née le 31 décembre 2010.  
Ses parents, Christophe et Elvire HELD, domiciliés au 23 rue Principale

Vivre la naissance d'un enfant est notre chance la plus accessible  
De saisir le sens du mot miracle

Toutes nos félicitations aux heureux parents.



## MARIAGES :

Franck LAMY et Géraldine MAAS se sont mariés le 13 février 2010.  
Le couple réside au 105 rue St Jean.

Jonathan ALTMEYER et Elodie WAGNER se sont mariés le 03 juillet 2010.  
Le couple réside au 29 rue de l'Ecole.

Yannick SIMONIN et Virginie SCHUCK se sont mariés le 11 septembre 2010.  
Le couple réside au 71 rue Principale.

Un mariage heureux  
Est une longue conversation  
Qui semble toujours trop brève...

Toutes nos félicitations aux jeunes couples.

## DECES :

Jeannot LINDEN âgé de 61 ans, domicilié au 57 rue St Jean, est décédé à Rémering-lès-Puttelange le 21 avril 2010.

Albert RIFF, âgé de 85 ans, domicilié au 51 rue St Jean, est décédé à Sarreguemines le 31 juillet 2010.

Joseph BLUM, âgé de 74 ans, domicilié au 25 rue de l'Ecole, est décédé à Sarreguemines le 03 août 2010.

Gabriel JAMBOIS, âgé de 62 ans, domicilié au 101 rue Principale, est décédé à Rémering-lès-Puttelange le 13 septembre 2010.

René ADAM, âgé de 79 ans, domicilié au 107 rue de Hilsprich, est décédé à St Avold le 06 septembre 2010.

Lucien ZINGRAFF, âgé de 78 ans, domicilié au 38 rue Principale, est décédé à Rémering-lès-Puttelange le 03 novembre 2010.

Christian HELD, âgé de 59 ans, domicilié au 23 rue Principale, est décédé à Rémering-lès-Puttelange le 17 décembre 2010.

Le malheur de l'avoir perdu,  
Ne doit pas nous faire oublier  
Le bonheur de l'avoir connu.

Nos sincères condoléances à toutes les familles en peine.

